



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

République centrafricaine

Question écrite n° 58117

Texte de la question

M. Jean-Pierre Dufau attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès du ministre des affaires étrangères et du développement international, chargé des affaires européennes, sur la crise humanitaire qui sévit à l'heure actuelle en Centrafrique et par ricochets, au Cameroun, en République du Congo, en République démocratique du Congo et au Tchad., pays limitrophes dans lesquels des réfugiés se sont installés. On compte aujourd'hui plus d'un demi-million de personnes déplacées, dont au moins la moitié sont des enfants. L'UNICEF intervient auprès de ces populations depuis leur arrivée. Les besoins en eau, en assainissement et hygiène, en santé, en nutrition et en protection prennent une acuité particulière puisque sur les 18 millions qui seraient nécessaires à l'UNICEF, seuls 4 millions ont pu être mobilisés à ce jour. La pénurie de fonds est très préoccupante. La crise qui sévit aujourd'hui en République centrafricaine et dans les pays voisins est la situation d'urgence la plus importante à l'échelle régionale mais celle qui bénéficie du moins de financements pour la mise en œuvre de programmes d'aide humanitaire. Aussi, il lui demande, afin d'éviter une catastrophe humanitaire, face aux besoins de plus en plus importants de ces populations et au manque de financements disponibles, de mobiliser les États membres européens pour que ces derniers en appellent à la responsabilité de l'ONU et que dernière donne à son agence les moyens dont elle a besoin pour accomplir les missions qui lui ont été confiées.

Texte de la réponse

La situation en République centrafricaine (RCA) reste un sujet de préoccupation majeure pour le ministère des affaires étrangères et du développement international. La France s'est engagée dès le début de la crise afin de rétablir la sécurité en République centrafricaine, d'apporter une aide humanitaire à la population et de contribuer à la reconstruction du pays. Lors de la conférence internationale organisée à Bruxelles le 20 janvier dernier, un soutien de sa part de 35 millions d'euros a été annoncé. Cet engagement a eu un impact réel sur la situation dans le pays, notamment grâce aux contributions françaises apportées aux agences des Nations Unies qui sont déployées en République centrafricaine et dans les pays voisins où se trouvent des réfugiés. Le Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, le programme d'aide alimentaire et l'UNICEF ont ainsi bénéficié de fonds français, tout comme de nombreuses organisations non gouvernementales présentes sur ce théâtre de crise. La crise en République centrafricaine a par ailleurs des conséquences déstabilisatrices sur les pays voisins, en particulier sur le Cameroun, le Tchad, la République démocratique du Congo et la République du Congo qui accueillent au total plus de 370.000 réfugiés. Conscients de l'urgence, le bureau de coordination des affaires humanitaires et la direction générale de l'aide humanitaire de la Commission européenne ont organisé le 23 juin, à New York, une nouvelle réunion afin de mobiliser l'attention de la communauté internationale sur la situation en République centrafricaine et dans les pays voisins qui accueillent des réfugiés. La France a, à cette occasion, mis l'accent sur la nécessité d'adopter une approche globale pour mobiliser l'ensemble des instruments à la disposition de la communauté internationale et apporter une réponse cohérente, à la hauteur des enjeux posés par la crise actuelle. Cette approche devra bien évidemment s'attacher à rétablir la sécurité en République centrafricaine, grâce à l'intervention conjointe des forces française et africaines, avec le soutien de la mission EUFOR RCA, mais elle devra également prendre en compte d'autres problématiques

telles que l'aide humanitaire, la reconstruction des capacités d'intervention du pays, l'accompagnement du processus électoral, le soutien aux initiatives visant à la réconciliation et le renforcement de l'Etat de droit ainsi que du système judiciaire.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Dufau](#)

Circonscription : Landes (2^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58117

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires européennes

Ministère attributaire : Affaires européennes

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [24 juin 2014](#), page 5070

Réponse publiée au JO le : [5 août 2014](#), page 6650